

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS 3AD INVESTISSEMENTS**

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022						
		1		2						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210							
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215	214							
		217	218	36 000	36 000					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
	Production immobilisée *		224							
	Subventions d'exploitation reçues		226							
	Autres produits		230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	36 000	36 000						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234							
	Variation de stock (marchandises) *		236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240							
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	3 254	3 758					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	473	244	2 987	2 579				
	Rémunérations du personnel *		250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252							
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de com- merce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255		254	14 285	14 282				
	Dotations aux provisions		256							
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262						
	Total des charges d'exploitation (II)		264	20 526	20 618					
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	15 474	15 382					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	82 103	70 522						
	Produits exceptionnels (IV)	290	22 876	7 504						
	Charges financières (V)	294	3 337	4 086						
	Charges exceptionnelles (VI)	300		950						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	6 167	991						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	110 949	87 380					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	110 949	314						
Régimérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318								
	Provisions non déductibles*	322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	6 167							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997								
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
	dont divers*			Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	41 116	354			
	Déficit col. 2									
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356							
Déficits antérieurs reportables * :25.885.....dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	370	41 116	372				
Déficit col. 2										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		SAS 3AD INVESTISSEMENTS		7 Chemin de la ligne		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				10320 BOUILLY			
SIRET		8 2 3 1 1 7 9 2 4 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122023	
				Exercice N-1 clos le		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	339 913	030	101 681	238 232	248 642
	Immobilisations financières* (1)	040	411 310	042		411 310	411 310
	Total I (5)	044	751 223	048	101 681	649 542	659 952
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070			
		072	89 546	074		89 546	18 286
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	4 595	086		4 595	16 953
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	94 141	098		94 141	35 239
	Total général (I + II)	110	845 364	112	101 681	743 683	695 192
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		80 000		80 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		8 000		8 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		294 731		207 351	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		110 949		87 380	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140		11 310		11 310	
	Total I	142		504 990		394 041	
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		209 116		270 691	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 665		1 940	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 800)	172		7 967		5 221	
	Comptes courants d'associés	173		18 945		23 299	
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		238 692		301 151		
Total général (I + II + III)				180		743 683	695 192
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 875	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

3AD INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros

Siège social : 7 Chemin de la Ligne, 10320 BOUILLY

823 117 924 RCS TROYES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 110 948,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	110 948,99 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 405 680,12 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 Mai 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Antonio MORENO



Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **743 683** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **140 980** euros
 - un total charges de **30 031** euros
 - dégage un résultat de **110 949** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 3AD INVESTISSEMENTS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

**CERTIFIÉ
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P.S.', is written over the 'CERTIFIÉ CONFORME' stamp.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **743 683** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 140 980** euros et un total **charges de 30 031** euros, dégageant ainsi un **résultat de 110 949** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	50 406			50 406
Constructions	285 632	3 500		289 132
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport		375		375
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	411 310			411 310
TOTAL GENERAL	747 348	3 875		751 223

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	87 395	14 285		101 681
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	87 395	14 285		101 681

